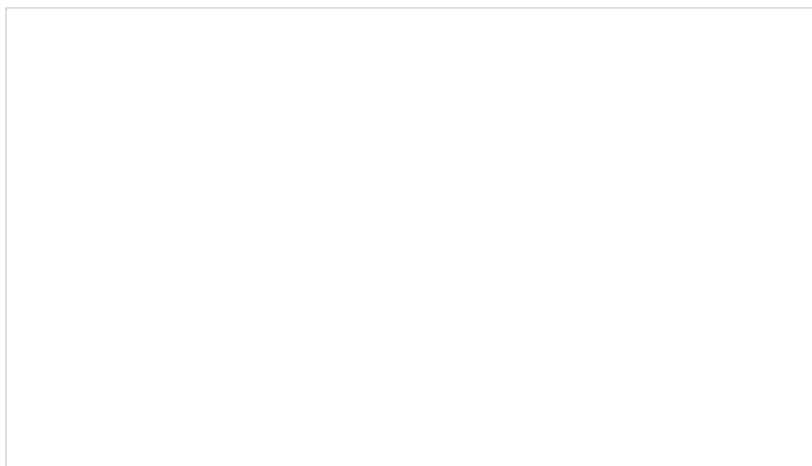




Actus Agricoles

La filière horticole a été particulièrement touchée par la crise sanitaire et économique du Covid19. Les fermetures administratives pour motif sanitaire des points de vente ont conduit à l'arrêt de la filière horticole pendant plusieurs semaines. La période printanière est cruciale pour son chiffre d'affaire annuel. Les entreprises ont dû détruire les productions au fil de l'eau puisqu'elles sont périssables, et pour cela, ont dû maintenir des emplois et donc des charges.

Face à cette situation particulière, le gouvernement a décidé d'ouvrir un dispositif d'indemnisation exceptionnel. Une mesure nationale de soutien liée à une partie de la destruction de ces végétaux a été annoncée aujourd'hui par le Ministre, pour un montant de 25 M€.

Ce dispositif vient en complément de l'ensemble des mesures de soutien transversales aux entreprises (chômage partiel, fonds de solidarité, garanties à l'export, exonérations à venir des charges sociales...) déjà mis en place par le gouvernement.

Didier Guillaume salue la résilience et l'agilité des acteurs de cette filière qui ont su faire face à cette situation difficile. Le maintien d'une filière horticole d'excellence est essentiel pour notre pays et la réouverture des points de vente doit permettre à tous de retrouver le plaisir d'offrir des fleurs et de jardiner.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/covid-19-25-m-pour-la-filiere-horticole/>